

Délibération 2025-040

SEANCE DU 04 JUIN 2025

Date de la convocation : 27 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi quatre juin, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, VASSELIN Denise, BEHELLE Antony.

Pouvoirs : ROUXEL Dominique (pouvoir à LACOLLEY Daniel), BURNEL Sébastien (pouvoir BRIENS Eric), MAUROUARD Arnaud (pouvoir VASSELIN Denise).

Excusés : LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : SOURD Annie

Objet : ACQUISITION VEHICULE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Monsieur le Maire-adjoint fait savoir qu'un véhicule utilitaire doit être remplacé au centre technique municipal et précise que cette dépense a été prévue au budget primitif 2025.

Il présente l'offre de la société Renault pour un véhicule Kangoo fourgon d'un montant de 18 290.00€ HT, sachant que l'ancien véhicule fait l'objet d'une reprise à hauteur de 600.00€ TTC.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter l'offre de la société Renault d'un montant de 18 290.00 € HT,
- De céder le véhicule Kangoo immatriculé 4343WR50 à cette même société pour un montant de 600.00 € TTC,
- D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser les opérations comptables liées à cette cession,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS